



Bulletin Officiel

N° 3866 Jeudi 02 Juin 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUES DU CMF

- تذكير بمتنضيات الفصل 4 من المرسوم عدد 28 لسنة 2011 المؤرخ في 18 أفريل 2011 والمتعلق بإجراءات جبائية ومالية لمساندة الاقتصاد الوطني
تذكير لشركات المساهمة العامة 2

RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APE 2

AVIS DU CMF

- ACCORD DU COLLEGE DU CMF SUR LA NOMINATION DU NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL DE «LA SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE - SBT » 3

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

- TUNINVEST SICAR 3

INFORMATIONS POST AGO

- COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING -CIL- 4-6

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

- TUNISIE PROFILES ALUMINIUM « TPR » 7

COMMUNIQUE DE PRESSE

- SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATION - SIMPAR - 8

COURBE DES TAUX 8

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 9-10

ANNEXE I

- ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010
- TUNINVEST SICAR

ANNEXE II

- ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010
- GROUPE BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -BIAT

إعلام

تذكر هيئة السوق المالية أنّ الفصل 4 من المرسوم عدد 28 لسنة 2011 المؤرخ في 18 أفريل 2011 والمتعلق بإجراءات جباية ومالية لمساندة الاقتصاد الوطني، قد رقع في الحد الأقصى القابل للطرح بالنسبة إلى الأشخاص الطبيعيين اللذين يودعون أموالا في حسابات الإلتخار في الأسهم من 20 ألف دينار إلى 50 ألف دينار. مع العلم أنّ الضريبة الدنيا المحددة ب 60% من الضريبة على الدخل دون اعتبار الطرح تبقى مستوجبة.

ويطبّق الإجراء على المداخل المحققة بعنوان سنة 2010 المصرح بها سنة 2011 وعلى مداخل السنوات اللاحقة.

2011 - AC - 16

بلاغ هيئة السوق المالية

تذكر هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة أنه يتعين عليها طبقا لأحكام الفصل 36 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلقة بالمساهمة العامة، إعلام العموم وفي أقصر الأجل بواسطة بلاغ صادر في صحيفة يومية وفي النشرة الرسمية لهيئة السوق المالية وفي نشرة بورصة الأوراق المالية بتونس بكل حدث هام من شأنه إذا بلغ إلى العموم، أن يكون له أثر ذو أهمية نسبية على سعر أو قيمة أوراقها المالية. وبصفة خاصة وباعتبار أنّ الأمر يتعلق بمعطيات من شأنها التأثير على الوضعية المالية وعلى نتائج الشركة، فإن شركات المساهمة العامة مدعوة إلى إعلام العموم بكل معلومة تتعلق بنتيجة أعمال خلية المتابعة التي تم عند الاقتضاء إرسالها.

كما أنّ هذه الشركات مدعوة إلى تقديم عرض لآفاقها المستقبلية المحينة صلب التقرير السنوي حول التصرف في الشركة لسنة 2010، وعليها عند الاقتضاء تحليل الفوارق مقارنة بالتقديرات التي سبق نشرها.

2011 - AC - 5

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne qu'en vertu des dispositions de l'article 36 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de porter à la connaissance du public, par voie de communiqué dans un journal quotidien, dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans le bulletin de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans les plus brefs délais, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres de ces sociétés. Plus particulièrement, et s'agissant d'éléments qui seraient de nature à impacter la situation financière et les performances de la société, lesdites sociétés sont invités à porter à la connaissance du public toute information relative aux résultats des travaux de cellule de suivi mise en place à cet effet, le cas échéant.

Les sociétés faisant appel public à l'épargne sont également appelées à exposer au niveau du rapport annuel sur la gestion relatif à l'exercice 2010, les perspectives d'avenir actualisées, et à analyser les écarts, le cas échéant, avec les prévisions annoncées antérieurement.

2011 - AC - 5

AVIS DU CMF

Il est porté à la connaissance du public que le collège du Conseil du Marché Financier réuni le 24 Mai 2011 a décidé de donner son accord sur la nomination de Monsieur **Khaled SAHLI** en tant que nouveau directeur général de la société d'intermédiation en bourse «la Société de Bourse de Tunisie - SBT ».

2011 - AC - 17

AVIS DES SOCIETES**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE****TUNINVEST SICAR**

Siège Social : Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

La Société Tuninvest Sicar porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et extraordinaire se tiendront le **vendredi 17 juin 2011**, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « I.A.C.E. », La Maison de l'Entreprise, Avenue principale, Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

* En assemblée générale ordinaire, à 09h00 :

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2010 ;
- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2010 ;
- Approbation des états financiers de l'exercice 2010 ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation des résultats ;
- Rachat d'actions ;
- Questions diverses.

* En assemblée générale extraordinaire, à 10h00 :

- Réduction du capital social ;
- Modification de l'article 6 des statuts ;
- Délégation de pouvoirs.

2011 - AS - 574

AVIS DES SOCIETES

Information Post AGO

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING -CIL-

16 avenue Jean Jaurès - Tunis -

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2010, la COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable.
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2010, approuve le rapport du Conseil d'administration dans son intégralité, les conventions et opérations spéciales mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes ainsi que les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2010 tels qu'ils lui sont présentés. En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices comme suit:

▶	Résultat net 2010	:	10.356.962
▶	Report à nouveau 2009	:	693.903
	Total	:	11.050.865
▶	Réserve légale (plafond 10%)	:	500.000
▶	Dotation au fonds social	:	200.000
▶	Réserves pour		
	Réinvestissements exonérés	:	5.090.000
	Solde à affecter	:	5.260.865
▶	Réserve extraordinaire	:	1.500.000
▶	Bénéfice à distribuer	:	3.000.000
▶	Report à nouveau	:	760.865

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution d'un dividende à raison de 0,750 DT par action. L'assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes le 02/06/2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Suite -

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en tant qu'Administrateur pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2013 les membres suivants :

- Mohamed BRIGUI
- Salah SOUKI
- Khaled BEN HASSINE
- Habib BOUAZIZ
- SOCIETE GENERALE FINANCIERE
- TUNISIAN TRAVEL SERVICE
- GOUPE DES ASSURANCES DE TUNISIE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2010 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les jetons de présence au titre de l'exercice 2010 à 49.000 DT.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer FINANCIAL AUDITING & CONSULTING , représenté par Monsieur « Mohamed Neji HERGLI », en tant que commissaire aux comptes pour la vérification et la certification des états financiers de la société ainsi que les états financiers consolidés pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2013.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Compagnie Internationale de Leasing d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant de Cent Million de Dinars (100.000.000 DT) et ce avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2011, et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 99-92 du 17 aout 1999, l'Assemblée Générale autorise expressément le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en bourse dans les conditions suivantes :

- Durée de l'autorisation : 3 ans se terminant avec l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2013.
- Nombre maximum d'actions que la société peut obtenir : 10% du total des actions composant le capital.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée, tous pouvoirs pour effectuer et remplir toutes formalités légalement requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

II – Le bilan après affectation de résultat comptable

Exprimés en Dinars

	31 Décembre		Variation	
	2010	2009	MONTANT	%
ACTIFS				
Caisses et avoirs auprès des banques	4 649 681	5 687 273	-1 037 592	-18,24%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	296 586 926	251 188 411	45 398 515	18,07%
Portefeuille-titres commercial	726 424	15 208 242	-14 481 818	-95,22%
Portefeuille d'investissement	9 908 210	5 447 970	4 460 240	81,87%
Valeurs Immobilisées	3 663 891	5 238 041	-1 574 150	-30,05%
Autres actifs	5 271 361	3 141 488	2 129 873	67,80%
TOTAL DES ACTIFS	320 806 493	285 911 425	34 895 068	12,20%

- Suite -

	31 Décembre		Variation	
	2010	2009	MONTANT	%
PASSIFS				
Dettes envers la clientèle	4 403 367	4 958 573	-555 206	-11,20%
Emprunts et dettes rattachées	259 558 032	231 058 333	28 499 699	12,33%
Fournisseurs et comptes rattachés	11 584 228	11 050 223	534 005	4,83%
Autres passifs	6 756 758	7 678 744	-921 986	-12,01%
TOTAL DES PASSIFS	282 302 384	254 745 873	27 556 511	10,82%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	20 000 000	15 000 000	5 000 000	33,33%
Réserves	17 743 244	15 471 649	2 271 595	14,68%
Résultats reportés	760 865	693 903	66 962	9,65%
Total des capitaux propres	38 504 109	31 165 552	7 338 557	23,55%
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	320 806 493	285 911 425	34 895 068	12,20%

III – L'état d'évolution des capitaux propres

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds sociaux	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<u>CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>	20 000 000	1 500 000	4 750 000	2 650 000	1 053 244	500 000	693 903	10 356 962	41 504 1
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24 Mai 2011		500 000	1 500 000	5 090 000	200 000		3 066 962	(10 356 962)	-
Dividendes							(3 000 000)		(3 000 0
<u>CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION</u>	20 000 000	2 000 000	6 250 000	7 740 000	1 253 244	500 000	760 865	0	38 504 1

AVIS DES SOCIETES**Augmentation de capital annoncée****Tunisie Profilés Aluminium****« TPR »**

Siège social : Rue des Usines. Zone Industrielle Sidi Rézig –2033– Mégrine

La société Tunisie Profilés Aluminium « TPR » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 25 mai 2011 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **5.000.000 dinars** pour le porter de **37.000.000 dinars** à **42.000.000 dinars** et ce, par l'incorporation :

- de la réserve spéciale d'investissement pour un montant de **4.407.735,328 dinars** ;
- des résultats reportés pour un montant de **592.264,672 dinars**.

Cette augmentation de capital est réalisée par l'émission de **5.000.000 actions nouvelles gratuites** de nominal 1 dinar chacune. Ces actions seront attribuées aux détenteurs des 37.000.000 actions anciennes composant le capital social actuel **à raison de cinq (5) actions nouvelles gratuites pour trente sept (37) actions anciennes**, et ce, à partir du **15 juin 2011**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les 5.000.000 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2011**.

Cotation en Bourse :

Les actions anciennes de la société Tunisie Profilés Aluminium seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **15 juin 2011**.

La mise en paiement du dividende au titre de l'exercice 2010 dont bénéficient les seules actions anciennes étant fixée au **15 juin 2011**, les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **15 juin 2011** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **15 juin 2011**.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **15 juin 2011**.

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATION - SIMPAR -

Siège social : 14, rue Masmouda – Mutuelleville -1082-

La Société Immobilière et de Participations SIMPAR porte à la connaissance de ses Actionnaires que son Conseil d'Administration réuni le 1^{er} Juin 2011 à 15 heures a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2010, la distribution d'un dividende de 30 % de la valeur nominale de l'action.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2011 - AS - 577

AVIS

COURBE DES TAUX DU 02 JUIN 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,573%		
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,580%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,612%	999,326
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,623%	
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		4,742%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,752%	1 008,915
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		4,759%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012	4,777%		
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012	4,766%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	5,131%		997,476
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,302%	1 016,759
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,450%	1 052,674
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,519%	1 075,579
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,691%	1 041,927
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	6,008%		968,784
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,020%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		6,036%	1 035,104
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,066%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,071%	964,862
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,138%	1 058,920
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,143%		956,327

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	135,352	137,141	137,151		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02-janv-07	11,838	12,012	12,013		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,214	1,229	1,230		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	32,630	33,142	33,145		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	44,802	45,446	45,450		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	163,775	144,015	145,074		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	669,080	513,405	515,614		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	140,431	116,153	116,356		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	130,841	118,876	119,109		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	116,956	109,680	109,916		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	115,164	106,939	107,229		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	109,195	85,397	85,679		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	165,054	149,706	149,747		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06-sept-10	95,368	90,035	90,300		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09-mai-11	-	100,023	100,026		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MANAGEMENT	30-mars-07	1 209,680	1 219,828	1 221,866		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	2 218,986	2 073,694	2 089,295		
18	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	122,479	102,740	102,351		
19	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	122,906	113,639	113,439		
20	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 153,132	1 150,176	1 148,864		
21	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	129,272	108,586	108,469		
22	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	14,956	13,208	13,165		
23	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 844,815	5 508,172	5 510,623		
24	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 613,950	6 375,154	6 378,733		
25	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,293	2,008	2,006		
26	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,846	1,721	1,719		
27	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,162	0,992	0,992		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement du coupon	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
28	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	31/05/11	4,160	108,201	105,703	105,714
29	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	23/03/11	3,758	104,529	102,238	102,248
30	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	15/03/11	3,741	105,198	103,032	103,043
31	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	10/05/11	3,719	103,030	100,956	100,966
32	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07-mai-07	04/04/11	4,309	103,814	101,123	101,131
33	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	30/05/11	3,301	107,102	105,321	105,331
34	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	09/05/11	3,997	103,928	101,603	101,614
35	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	18/04/11	3,925	103,973	101,707	101,718
36	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	18/04/11	3,882	104,106	101,852	101,862
37	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	105,976	107,368	107,378
38	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	16/05/11	4,000	102,920	100,513	100,523
39	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	21/03/11	4,067	104,302	101,910	101,921
40	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	31/05/11	3,622	104,065	101,964	101,973
41	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	19/05/11	3,588	106,546	104,490	104,501
42	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	11/04/11	3,798	106,200	103,837	103,846
43	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	27/05/11	2,720	102,642	101,239	101,247
44	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	27/04/11	3,597	102,948	100,838	100,847
45	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/11	3,910	104,540	102,179	102,189
46	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	16/05/11	3,915	102,457	100,198	100,210
47	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	25/05/11	6,167	106,156	101,393	101,402
48	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	27/05/11	3,415	104,166	102,063	102,071
49	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	16/05/11	3,963	102,745	100,406	100,416
50	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/11	3,777	104,552	102,242	102,253
51	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	27/05/11	3,497	104,763	102,734	102,743
52	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	25/05/11	3,291	102,001	100,101	100,110

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE

53	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,370	10,536	10,318	10,319
54	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	23/05/11	4,084	104,067	101,582	101,593
55	FCP HELION MONEO	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	100,779	100,788

FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE

56	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	4,325	102,112	103,640	103,712
----	---------------------------	-----	------------	----------	-------	---------	---------	---------

SICAV MIXTES

57	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	31/05/11	0,880	75,602	68,796	69,090
58	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	2,808	155,524	135,611	136,176
59	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 343,189	1 349,183
60	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	18/04/11	2,720	112,581	103,705	103,824
61	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	18/04/11	1,563	116,359	107,336	107,426
62	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	09/05/11	0,755	95,575	80,533	81,018
63	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	21/03/11	0,375	16,523	15,657	15,696
64	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	27/04/11	4,334	277,442	245,705	247,218
65	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	16/05/11	2,012	51,249	43,175	43,158
66	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 008,912	2 014,450
67	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	12/05/11	1,386	78,987	71,954	71,902
68	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	10/05/11	1,293	58,113	54,483	54,511
69	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	25/05/11	1,516	103,331	96,452	96,757
70	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	25/05/11	1,992	113,779	104,174	104,700
71	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	25/05/11	0,115	110,018	94,742	95,339

FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE

72	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,210	11,692	11,243	11,259
73	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,160	12,686	11,940	11,962
74	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,030	16,636	15,281	15,351
75	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,270	17,197	14,959	15,060
76	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	10/05/11	0,102	12,356	10,963	10,975
77	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	28/04/11	0,942	128,457	103,581	103,920
78	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	131,919	117,779	118,044
79	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	127,744	122,231	122,559
80	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	27/05/11	0,137	20,621	17,942	18,091

FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE

81	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	102,358	100,377	100,396
82	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	107,368	104,177	104,230
83	FCP AMEN CEA	Amen Invest	28-mars-11	-	-	-	99,974	100,056
84	FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	18/04/11	3,064	150,176	127,473	128,931
85	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	07/06/10	0,117	10,417	9,507	9,520
86	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	1,935	123,909	108,906	108,895
87	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	3,230	117,002	113,004	112,980
88	FCP ACTIONS DEFENSIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	98,818	99,074
89	FCP ACTIONS PROACTIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	97,871	98,198
90	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	30/05/11	2,065	184,646	172,346	175,352
91	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	30/05/11	1,967	162,241	154,491	156,011
92	MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	30/05/11	3,786	140,166	138,965	137,265
93	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	30/05/11	236,843	10 740,784	9 584,964	9 558,921
94	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	192,968	179,873	182,980
95	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04-oct-10	-	-	109,114	118,124	120,864
96	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 439,547	1 285,111	1 298,747
97	FCP CAP SAFA	SMART Asset Management	27-mai-11	-	-	-	-	100,000
98	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	107,049	95,241	94,356
99	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	107,735	106,997	107,236
##	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	31/05/11	71,680	10 395,971	9 696,126	9 660,383

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

IMPRIMERIE
du

CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

**SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
-TUNINVEST-SICAR-**

Siège social : Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

La Société Tunisienne d'Investissement -Tuninvest –SICAR-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 17 juin 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr. Karim Derouiche.

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars)

31 Décembre

	<u>Notes</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations financières		4 088 989	4 600 084
Moins : provisions		(860 100)	(860 100)
	3	<u>3 228 889</u>	<u>3 739 984</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u><u>3 228 889</u></u>	<u><u>3 739 984</u></u>
ACTIFS COURANTS			
Autres actifs courants	4	246 623	246 860
Placements et autres actifs financiers	5	6 920 548	5 815 467
Liquidités et équivalents de liquidités	6	242	25 629
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u><u>7 167 413</u></u>	<u><u>6 087 956</u></u>
 TOTAL DES ACTIFS		<u><u>10 396 302</u></u>	<u><u>9 827 940</u></u>

31 Décembre

	<u>Notes</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		1 932 000	4 830 000
Réserves		483 000	483 000
Actions rachetées		-	(4 841)
Résultats reportés		3 673 378	1 935 923
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>6 088 378</u>	<u>7 244 082</u>
Résultat de l'exercice		3 167 541	1 737 156
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	7	<u><u>9 255 919</u></u>	<u><u>8 981 238</u></u>
PASSIFS			
PASSIFS COURANTS			
Autres passifs courants	8	1 140 383	846 702
TOTAL DES PASSIFS		<u><u>1 140 383</u></u>	<u><u>846 702</u></u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u><u>10 396 302</u></u>	<u><u>9 827 940</u></u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre</u>	
		<u>2010</u>	<u>2009</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus des titres	9	3 429 039	2 063 411
Autres revenus	10	283 308	35 620
Reprise sur provisions	5	140 181	-
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>3 852 528</u>	<u>2 099 031</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges nettes sur cession de titres	11	1 241	1 536
Diverses charges d'exploitation	12	678 404	358 233
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>679 645</u>	<u>359 769</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>3 172 883</u>	<u>1 739 262</u>
Charges financières nettes		(1 483)	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>3 171 400</u>	<u>1 739 262</u>
Impôts sur les sociétés	13	(3 859)	(2 106)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>3 167 541</u>	<u>1 737 156</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 Décembre	
		<u>2010</u>	<u>2009</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net	7	3 167 541	1 737 156
Ajustements pour :			
Reprise sur provisions pour dépréciation des autres actifs courants	5	(140 181)	-
Plus values sur cessions d'immobilisations financières	3	(2 715 515)	(1 362 122)
Variation des :			
Autres actifs courants	4	237	38 846
Placements et autres actifs financiers	5	(1 580 829)	(2 303 872)
Autres passifs courants	14	527 682	191 541
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>(741 065)</u>	<u>(1 698 451)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	15	3 608 538	1 728 448
Rachat par la société de ses propres actions		-	(4 718)
Encaissements provenant de la cession des actions rachetées	7	5 140	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>3 613 678</u>	<u>1 723 730</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Décaissements suite à la réduction du capital	7	(2 898 000)	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>(2 898 000)</u>	<u>-</u>
Variation de trésorerie		<u>(25 387)</u>	<u>25 279</u>
Trésorerie au début de l'exercice	6	25 629	350
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6	242	25 629

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Tunisienne d'Investissement est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 2 Mars 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, avec un capital de D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 15 Mai 1998 a décidé la transformation de « TUNINVEST – SICAF » en société d'investissement à capital risque. En conséquence la société prend la dénomination de « TUNINVEST – SICAR »

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2004 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 10.000.000 à D : 7.850.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 1.000.000 d'actions en la ramenant de 10,000 Dinars à 8,000 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 2,000 Dinars par action
- L'annulation de 18.750 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 7.850.000, soit 981.250 actions de 8,000 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 mai 2005 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 7 850 000 à D : 7.350.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 981.250 d'actions en la ramenant de 8,000 dinars à 7,500 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 0,500 Dinars par action.
- L'annulation de 1.250 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 7.350.000, soit 980 000 actions de 7,500 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 mai 2006 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 7.350 000 à D : 6.279.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 980.000 d'actions en la ramenant de 7,500 dinars à 6,500 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 1,000 Dinars par action.
- L'annulation de 14.000 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 6.279.000, soit 966 000 actions de 6,500 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 mai 2007 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 6.279.000 à D : 4.830.000 par la réduction de la valeur nominale des 966.000 actions composant le capital social, en la ramenant de 6,500 dinars à 5,000 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 1,500 Dinars par action.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 mai 2010 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 4.830.000 à D : 1.932.000 par la réduction de la valeur nominale des 966.000 actions composant le capital social, en la ramenant de 5,000 dinars à 2,000 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 3,000 Dinars par action.

La société a pour objet, la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment, des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques, ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

La société est régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988 relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée par les lois n° 92-113 du 23 Novembre 1992, n° 95-87 du 30 Octobre 1995, n°2001-83 du 24 juillet 2001, n°2001-91 du 7 Août 2001, n° 2003-80 du 29 décembre 2003 et n° 2008-78 du 22 décembre 2008.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

En vertu de l'article 48 § VII quater, la société est autorisée à déduire du bénéfice imposable, les plus values de cession des actions et des parts sociales réalisées.

Par ailleurs, la société a opté en 1998 pour l'assujettissement partiel à la taxe sur la valeur ajoutée.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Le prix d'acquisition est réduit d'une part de dividendes lorsqu'il est clairement démontré que ces derniers représentent une distribution sur des bénéfices définitivement réalisés à la date d'acquisition et ce indépendamment de la décision de distribution qui pourrait être postérieure à cette date.

Cette méthode, même si elle traduit de manière fiable la substance et la réalité économique des opérations, constitue néanmoins une dérogation aux dispositions du § 9 de la norme comptable 07 relative aux placements qui prévoit que le coût d'acquisition n'inclut que la part de dividendes dont la décision de distribution est antérieure à la date d'acquisition.

2-2 : Les titres de placement

Les titres de placements sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

A la clôture de l'exercice, les plus values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins values latentes affectent le résultat de l'exercice, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

		<u>2010</u>	<u>2009</u>
Titres de participation	(A)	3 491 440	3 803 810
Titres immobilisés	(B)	500 100	650 100
Créances immobilisées	(C)	97 449	146 174
Montant brut		<u>4 088 989</u>	<u>4 600 084</u>
A déduire :			
Provisions pour dépréciation	(D)	(860 100)	(860 100)
Montant net		<u>3 228 889</u>	<u>3 739 984</u>

A/ TITRES DE PARTICIPATION

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Plus values</u>
<u>Soldes au 31 Décembre 2009</u>	3 803 810	
<u>Conversion des obligations en titres de participation</u>		
* Conversion des obligations LAND'OR	150 000	
<u>Cessions de l'exercice</u>		
* Société LAND'OR	(300 000)	1 500 000
* Société MEDIS	(162 370)	1 215 515
<u>Soldes au 31 Décembre 2010</u>	<u>3 491 440</u>	<u>2 715 515</u>

B/ TITRES IMMOBILISES

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres immobilisés" s'analysent ainsi :

<u>Soldes au 31 Décembre 2009</u>	650 100
* Conversion des obligations LAND'OR	(150 000)
<u>Soldes au 31 Décembre 2010</u>	<u>500 100</u>

C/ CREANCES IMMOBILISEES

Les créances matérialisées par des billets à ordre à plus d'un an qui s'élèvent à la clôture de l'exercice à D : 97.449, contre D : 146.174 au 31 Décembre 2009, se rapportent au produit de cession des actions HYDROSOL .

D/ PROVISIONS

Les provisions qui s'élèvent au 31 décembre 2010 à D : 860.100, se détaillent comme suit :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
- Provisions sur titres de participation	600 000	600 000
- Provisions sur titres immobilisés	260 100	260 100
<u>Total</u>	<u>860 100</u>	<u>860 100</u>

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 31 DECEMBRE 2010

I- Titres de participation

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Cours moyen d'achat</u>	<u>Valeur d'acquisition</u>	<u>Type de transaction</u>	<u>% détenu</u>
* Société les Ateliers Mécaniques Industriels "AMI"	110 837	10,000	4,511	500 000	Souscription et actions gratuites	26,39%
* Société TUNISAVIA	269 703	10,000	4,179	1 127 185	Achat en bourse et actions gratuites	14,19%
* Société Industrielle de Lingerie "SIL"	39 900	10,000	13,659	545 000	Souscription, achat en bourse et actions gratuites	20,56%
* Société MEDIS	24 873	10,000	5,560	138 303	Souscription et actions gratuites	1,54%
* Société Hydrosol Fondation	6 029	100,000	37,502	226 097	Souscription, achat en bourse et actions gratuites	17,74%
* Société AMI Commerciale	10 000	10,000	10,000	100 000	Souscription	10,00%
* Société TUNIFRESH	50	100,000	100,000	5 000	Souscription	1,72%
* Société SOMATRAL	14 271	10,000	28,005	399 654	Achat en bourse et actions gratuites	12,97%
* Société FUCHI-KA	5 000	10,000	10,000	50 000	Souscription	13,33%
* Société SOMATRAL COMMERCIALE	10	10,000	0,100	1	Rachat	0,03%
* Société PC RETAIL OUTLET	1	100,000	100,000	100	Souscription	0,10%
* Société IGL DISTRIBUTION	1	100,000	100,000	100	Souscription	0,01%
* Société SOTUPA	72 347	5,000	4,147	300 000	Souscription et actions gratuites	8,41%
* Société Informatique et Génie Logiciel Industrie	41 582	5,000	2,405	100 000	Souscription et actions gratuites	4,62%
				<u>3 491 440</u>		

ETATS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 31 DECEMBRE 2010

II- Titres Immobilisés

<u>Emetteur</u>	<u>Nature du titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Cours moyen d'achat</u>	<u>Valeur d'acquisition</u>	<u>Type de transaction</u>
* Société Les grands magasins spécialisés "Kinderland"	Obligation convertible	30 000	10,000	10,000	300 000	Souscription
* Société Les grands magasins spécialisés "GMS"	Action	15 010	10,000	10,000	150 100	Souscription et achat en bourse
* Société FUCHI-KA	Certificat d'investissement	5 000	10,000	10,000	50 000	Souscription
<u>Total des titres immobilisés</u>					<u>500 100</u>	

NOTE 4 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>Variation</u>
- Etat, impôts différés (voir note 13)	235 336	236 764	1 428
- VISUAL 2 M Industrie (a)	149 656	149 656	-
- FUCHI-KA (b)	116 000	116 000	-
- Autres comptes débiteurs	14 258	14 258	-
- Produits à recevoir	35 906	39 163	3 257
- Charges constatées d'avance	4 448	-	(4 448)
<u>Montant brut</u>	<u>555 604</u>	<u>555 841</u>	<u>237</u>
A déduire :			
- Provisions (c)	(308 981)	(308 981)	
<u>Montant net</u>	<u>246 623</u>	<u>246 860</u>	

(a) Le montant de D : 149 656 correspond à des fonds avancés à la société VISUAL 2M Industrie sous forme de prêt, rémunéré au taux de 8% l'an.

(b) Le montant de D : 116 000, correspond à des fonds avancés à la société FUCHI-KA sous forme de prêt, rémunéré au taux de 7,5% l'an.

(c) Les provisions qui s'élèvent au 31 décembre 2010 à D : 308.981, se détaillent comme suit :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
- Provisions Prêt VISUAL 2M Industrie	149 656	149 656
- Provisions Prêt FUCHI-KA	116 000	116 000
- Provisions intérêts prêt VISUAL 2M Industrie	41 934	41 934
- Autres	1 391	1 391
<u>Total</u>	<u>308 981</u>	<u>308 981</u>

NOTE 5 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>Variation</u>
- Échéances à moins d'un an sur créances immobilisées "HYDROSOL"	48 725	48 724	
- Créances sur produit de cession des actions "SOPAT-DINDY-NUTRITOP", échues	-	615 930	
- Actions	744	744	
- Titres SICAV			
* Tunisie Sicav	4 698 474	4 121 926	(576 548)
* Amen Première	2 148 803	1 150 499	(998 304)
* Sicav Amen	15 597	14 986	(611)
* Sicav Amen Trésor	8 205	2 839	(5 366)
<u>Montant brut</u>	<u>6 920 548</u>	<u>5 955 648</u>	<u>(1 580 829)</u>
A déduire :			
- Provisions	-	(140 181)	
<u>Montant net</u>	<u>6 920 548</u>	<u>5 815 467</u>	

NOTE 6 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités se présente comme suit :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
- Amen Bank	72	25 442
- Tunisie Valeurs	86	117
- Amen Invest	84	70
<u>Total</u>	<u>242</u>	<u>25 629</u>

NOTE 7 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
- Capital social	(A) 1 932 000	4 830 000
- Réserve légale	(B) 483 000	483 000
- Résultats reportés	3 673 378	1 935 923
- Actions rachetées	-	(4 841)
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	<u>6 088 378</u>	<u>7 244 082</u>
Résultat de l'exercice (1)	3 167 541	1 737 156
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	<u>(C) 9 255 919</u>	<u>8 981 238</u>
Nombre d'actions (2)	966 000	966 000
Résultat par action (1) / (2)	3,279	1,798

(A) : L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 mai 2010 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 4.830.000 à D : 1.932.000 par la réduction de la valeur nominale des 966.000 actions composant le capital social, en la ramenant de 5,000 dinars à 2,000 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 3,000 Dinars par action. Ainsi et au 31 Décembre 2010, le capital social est de DT : 1.932.000 composé de 966.000 actions d'une valeur nominale de D : 2 dinars libérée en totalité.

(B) : La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter 5% du bénéfice distribuable à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social, cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) : Voir tableau de mouvements ci-joint

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Actions rachetées	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2008	4 830 000	472 088	425 268	-	1 521 444	7 248 800
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24 Juin 2009		10 912	1 510 532		(1 521 444)	-
Résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2009					1 737 156	1 737 156
Actions rachetées				(7 843)		(7 843)
Vente des actions propres rachetées			123	3 002		3 125
Solde au 31 Décembre 2009	4 830 000	483 000	1 935 923	(4 841)	1 737 156	8 981 238
Réduction du capital approuvée par l'AGE du 19 Mai 2010	(2 898 000)					(2 898 000)
Affectations approuvées par l'A.G.O du 19 Mai 2010			1 737 156		(1 737 156)	-
Vente des actions propres rachetées			299	4 841		5 140
Résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2010					3 167 541	3 167 541
Solde au 31 Décembre 2010	1 932 000	483 000	3 673 378	-	3 167 541	9 255 919

NOTE 8 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants se présente comme suit :

	2010	2009
- Etat, TVA à payer	5 984	6 278
- Etat, autres impôts et taxes à payer	198	1 027
- Avances reçues sur cessions des immobilisations financières	(a) 240 000	240 000
- Diverses Charges à payer	(b) 888 590	365 396
- Crédoeurs divers	5 611	-
- Produits constatés d'avance	-	234 001
Total	1 140 383	846 702

(a) Les montants enregistrés sous cette rubrique représentent des avances reçues sur la cession des titres émis par les grands magasins spécialisés "GMS".

(b) Les montants enregistrés sous cette rubrique englobent principalement et pour un montant de D : 873.376 la rémunération variable de la société " Tuninvest Finance Group", relative aux exercices 2008, 2009 et 2010, et qui est fonction du rendement effectif des capitaux investis.

NOTE 9 : REVENUS DES TITRES

L'analyse des revenus des titres se présente ainsi :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
- Dividendes des titres de participation	507 281	518 159
- Dividendes des titres Sicav	66 197	38 276
- Revenus des titres immobilisés	-	12 174
- Plus values sur cession de titres de participation (Voire Note 3)	2 715 515	1 362 122
- Plus values sur titres Sicav	140 046	115 064
- Revenus des créances	-	17 616
<u>Total</u>	<u>3 429 039</u>	<u>2 063 411</u>

NOTE 10 : AUTRES REVENUS

Les autres revenus englobent :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
- Intérêts des comptes courants	989	620
- Rémunération contrat de conseil	35 000	35 000
- Revenus des créances (*)	247 319	-
<u>Total</u>	<u>283 308</u>	<u>35 620</u>

(*) : Classés en 2009 parmi les revenus des titres

NOTE 11 : CHARGES NETTES SUR CESSION DE TITRES

Les charges nettes sur cession de titres s'élèvent au 31 Décembre 2010 à D : 1.241 contre D : 1.536 à la clôture de l'exercice précédent et correspondent aux moins values réalisées sur cession des titres SICAV.

NOTE 12 : DIVERSES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des diverses charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	617 633	321 673
- Publicités, publications, relations publiques	6 244	5 732
- Frais de négociation des titres	16 649	5 880
- Services bancaires et assimilés	146	165
- Jetons de présence	13 000	13 000
- T.C.L	7 718	4 212
- Cotisations et dons	2 000	2 000
- Autres charges	15 014	5 571
<u>Total général</u>	<u>678 404</u>	<u>358 233</u>

Le poste "rémunérations d'intermédiaires et honoraires" englobe principalement, la rémunération de Tuninvest Finance Group pour un montant de D : 590.494, au titre de la gestion de TUNINVEST SICAR qui lui a été confiée par le conseil d'administration du 10 Octobre 1995.

NOTE 13 : IMPOTS SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Bénéfice comptable	3 171 400	1 739 262
A déduire		
- Dividendes	(573 478)	(556 435)
- Plus values sur cessions de titres	(2 715 515)	(1 362 122)
- Plus values latentes des titres SICAV constatée à la clôture de l'exercice en cours	(91 314)	(115 036)
- Reprise sur provisions	(140 181)	-
A réintégrer		
- Moins values sur cessions de titres SICAV	1 536	1 536
- Plus values latentes des titres SICAV constatée à la clôture de l'exercice précédent	115 036	16 243
<u>Bénéfice (perte) fiscal (e)</u>	<u>(232 516)</u>	<u>(276 552)</u>
Impôt au taux de 35% <i>(porté, le cas échéant, au minimum légal)</i>	<u>3 859</u>	<u>2 106</u>
A imputer		
- Excédent d'impôt antérieur	(236 764)	(232 035)
- Retenues sur placements et autres	(2 431)	(6 835)
<u>Impôt à reporter</u>	<u>(235 336)</u>	<u>(236 764)</u>

NOTE 14 : VARIATION DES AUTRES PASSIFS COURANTS

La variation des autres passifs courants se détaille comme suit :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
- Total des autres passifs courants 2010	1 140 383	-
- Total des autres passifs courants 2009	(846 702)	846 702
- Total des autres passifs courants 2008	-	(655 562)
- Intérêts sur cessions titres	234 001	401
<u>Total</u>	<u>527 682</u>	<u>191 541</u>

NOTE 15 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
- Total créances immobilisées au 31/12/2010	(97 449)	-
- Total créances immobilisées au 31/12/2009	146 174	(146 174)
- Total créances immobilisées au 31/12/2008	-	194 898
- Total des échéances à moins d'un an au 31/12/2010	(48 725)	-
- Total des échéances à moins d'un an au 31/12/2009	48 724	(48 724)
- Total des échéances à moins d'un an au 31/12/2008	-	108 393
- Créances sur cession des actions "SOPAT" échues au 31/12/2009	615 930	(615 930)
- Créances sur cession des actions "SOPAT" échues au 31/12/2008	-	692 316
- Cessions des actions MEDIS	1 377 885	1 544 070
- Cessions des actions LAND'OR	1 800 000	-
- Intérêts sur cessions titres	(234 001)	(401)
<u>Total</u>	<u>3 608 538</u>	<u>1 728 448</u>

Messieurs les Actionnaires de la Société TUNINVEST-SICAR

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2010**

Messieurs les Actionnaires ,

1 - En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale réunie le 19 Mai 2010, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « TUNINVEST - SICAR » pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 10.396.302 et un bénéfice net de D : 3.167.541, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « TUNINVEST - SICAR », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

2 - La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

3 - Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que notre audit constitue une base pour formuler la constatation relevée et développée dans le paragraphe 4 qui suit, et que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

4 – La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 1998 au 31 décembre 2007.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2008 et ayant pour effet d'annuler totalement le crédit d'impôt sur les sociétés au titre de 2007 s'élevant à D : 231.331 et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de D : 2.752.662 dont D : 1.230.939 de pénalités.

La société a formulé son opposition en janvier 2009 quant aux résultats de la vérification fiscale, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société touchant des questions de fond et concernant notamment le champ d'intervention de la SICAR, la période de prescription retenue et la prise en compte des moins-values effectives dans le calcul du résultat imposable.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juin 2009.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en septembre 2010 et ayant pour effet d'annuler totalement le crédit d'impôt sur les sociétés au titre de 2007 s'élevant à D : 231.331 et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de D : 2.743.838 dont D : 1.222.115 de pénalités. Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis, qui et jusqu'à la date de notre intervention, n'a prononcé aucun jugement.

Ainsi, le risque réel associé à cette situation ne peut être déterminé qu'avec le dénouement définitif de l'affaire.

Opinion

5 - A notre avis, et sous réserve de la remarque développée dans le paragraphe précédent, les états financiers de la société « TUNINVEST - SICAR », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

6 - En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94 – 117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

7 - En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1^{er}) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

8 - En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous avons noté que les conditions d'inscription des titres émis par la société dans les comptes en valeurs mobilières aux noms des actionnaires sont conformes à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 23 mai 2011

DELTA CONSULT
Karim DEROUCHE

Messieurs les Actionnaires de la Société TUNINVEST-SICAR

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 (nouveau) et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions précitées.

◆ Convention antérieurement autorisée.

Le conseil d'administration réuni le 10 Octobre 1995, a décidé de confier la gestion de « TUNINVEST » à la société « TUNINVEST FINANCE GROUP » moyennant une rémunération fixe en hors taxes de D : 200.000 par an, ramenée en 2004 à 2% du capital social, et une rémunération variable en fonction du rendement effectif des capitaux investis, et ce, en vertu d'un contrat de gestion qui a été approuvé par tous les membres présents. La date de son entrée en vigueur a été fixée au 1^{er} Janvier 1996.

Cette convention a continué à produire ses effets au courant de l'exercice 2010. Le montant de la charge dudit exercice au titre de cette rémunération s'est élevé à D : 590.494 réparti en partie fixe et partie variable pour respectivement D : 76.514 et D : 513.980.

La partie variable ne sera payée qu'à la clôture définitive du contrôle fiscal.

◆ Conventions nouvelles.

Au courant de l'exercice 2010, votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune convention spéciale régie par les dispositions des articles précités.

Par ailleurs, nous n'avons relevé au cours de nos investigations aucune autre convention spéciale conclue entre la société et l'un de ses administrateurs directement ou indirectement et régie par les dispositions sus-indiquées.

Tunis, le 23 mai 2011

DELTA CONSULT
Karim DEROUCHE

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

**GROUPE BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE
-BIAT-**

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba BP 520- 1080 Tunis-

Le groupe BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE –BIAT- publie ci-dessous, ses états financiers consolidés, arrêtés au **31 décembre 2010**. Ces états sont accompagnés par le rapport des commissaires aux comptes Ahmed BELAIFA et Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

BILAN CONSOLIDE
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010
(en Milliers de Dinars)

	Note	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
<u>ACTIF</u>					
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT	IV-1	272 838	146 219	126 619	86.60%
Créances sur les établissements bancaires et financiers	IV-2	1 254 300	1 439 671	-185 371	-12.88%
Créances sur la clientèle	IV-3	3 978 240	3 555 938	422 302	11.88%
Portefeuille-titre commercial	IV-4	1 226 629	1 258 493	-31 864	-2.53%
Portefeuille d'investissement	IV-5	123 484	104 822	18 662	17.80%
Valeurs immobilisées	IV-6	235 448	204 525	30 923	15.12%
Autres actifs	IV-7	192 963	197 096	-4 133	-2.10%
TOTAL ACTIF		7 283 902	6 906 764	377 138	5.46%
<u>PASSIF</u>					
Banque Centrale et CCP	V-1	2 097	1 916	181	9.45%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	V-2	93 707	106 632	-12 925	-12.12%
Dépôts et avoirs de la clientèle	V-3	5 414 062	5 213 156	200 906	3.85%
Emprunts et Ressources spéciales	V-4	152 898	145 535	7 363	5.06%
Autres passifs	V-5	281 800	228 850	52 950	23.14%
TOTAL PASSIF		5 944 564	5 696 089	248 475	4.36%
<u>INTERETS MINORITAIRES</u>					
Parts des minoritaires dans les réserves consolidées		772 224	673 990	98 234	14.57%
Parts des minoritaires dans les résultats consolidés		26 697	22 954	3 743	16.31%
TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES	VI	798 921	696 944	101 977	14.63%
<u>CAPITAUX PROPRES</u>					
Capital		170 000	170 000	0	0.00%
Réserves consolidées	VII-1	287 783	269 536	18 247	6.77%
Autres capitaux propres consolidés	VII-1	39	47	-8	-17.02%
Résultats reportés consolidés	VII-1	23 523	10 463	13 060	124.82%
Résultat consolidé de l'exercice	VII-2	59 072	63 685	-4 613	-7.24%
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		540 417	513 731	26 686	5.19%
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		7 283 902	6 906 764	377 138	5.46%

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010

(en Milliers de Dinars)

	Note	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
<u>Passifs éventuels</u>					
Cautions, Avals et autres garanties données		1 051 667	1 036 090	15 578	1,50%
<i>a - En faveur d'établissements bancaires et financiers</i>		346 493	397 414	-50 921	-12,81%
<i>b - En faveur de la clientèle</i>		701 654	638 676	62 978	9,86%
<i>c - Autres</i>		3 520	-	3 520	
Crédits documentaires		342 167	379 021	-36 854	-9,72%
<i>a - En faveur de la clientèle</i>		315 105	290 155	24 950	8,60%
<i>b - Autres</i>		27 062	88 866	-61 804	-69,55%
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 393 834	1 415 111	-21 277	-1,50%
<u>Engagements donnés</u>					
Engagements de financement donnés		98 026	45 120	52 906	117,26%
<i>En faveur de la clientèle</i>		98 026	45 120	52 906	117,26%
Engagement sur titres		4 930	4 215	715	16,95%
<i>a - Participations non libérées</i>		4 857	4 101	756	18,43%
<i>b - Titres à recevoir</i>		72	114	-41	-36,43%
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		102 956	49 335	53 621	108,69%
<u>Engagements reçus</u>					
Garanties reçues		1 342 243	1 238 615	103 628	8,37%
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		1 342 243	1 238 615	103 628	8,37%

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010

(en Milliers de Dinars)

	Note	Exercice 2010	Exercice 2009	Variation	En %
Produits d'exploitation bancaire					
Intérêts et revenus assimilés	IIX-1	288 674	265 240	23 434	8,84%
Commissions (en produits)	IIX-2	103 197	87 915	15 282	17,38%
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	IIX-3	100 396	93 394	7 002	7,50%
Revenus du portefeuille d'investissement	IIX-4	4 771	2 170	2 601	119,86%
Total produits d'exploitation		497 038	448 719	48 319	10,77%
Charges d'exploitation bancaire					
Intérêts encourus et charges assimilées	IIX-5	-115 564	-115 746	182	-0,16%
Sinistres payés sur opérations d'assurances	IIX-6	-19 180	-15 845	-3 335	21,05%
Commissions encourues	IIX-7	-4 890	-4 076	-814	19,97%
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-318	-217	-101	46,54%
Total charges d'exploitation		-139 952	-135 884	-4 068	2,99%
Produit Net Bancaire		357 086	312 835	44 251	14,15%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	IIX-8	-60 652	-50 369	-10 283	20,42%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	IIX-9	8 280	3 843	4 437	115,46%
Autres produits d'exploitation	IIX-10	9 123	31 538	-22 415	-71,07%
Frais de personnel	IIX-11	-124 410	-117 929	-6 481	5,50%
Charges générales d'exploitation	IIX-12	-49 527	-59 259	9 732	-16,42%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	IIX-13	-20 542	-20 468	-74	0,36%
Résultat d'exploitation		119 358	100 191	19 167	19,13%
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		-3 748	-2 013	-1 735	86,24%
Impôts sur les bénéfices	IIX-14	-30 915	-11 523	-19 392	168,29%
Résultat des activités ordinaires		84 695	86 655	-1 960	-2,26%
Part des minoritaires dans le résultat consolidé		26 697	22 954	3 743	16,31%
Part du groupe dans les résultats des sociétés mises en équivalence		1 074	-16	1 090	-6818,75%
Résultat net de la période		59 072	63 685	-4 613	-7,24%

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010

(Unité : en milliers de Dinars)

	Note	Exercice 2010	Exercice 2009
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)		474,399	491,934
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-	137,968	133,131
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		52,495	264,341
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-	439,005	434,782
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		192,791	427,254
Titres de placement / Titres de transaction	-	49,211	167,833
Sommes versées au personnel et créiteurs divers	-	170,889	166,033
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		83,340	79,249
Impôts sur les sociétés	-	18,726	23,180
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation	-	12,773	- 190,863
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		2,011	2,472
Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement	-	9,017	37,419
Acquisitions cessions sur immobilisations	-	47,945	46,573
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement	-	54,951	- 81,520
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Emission / Remboursement d'emprunts	-	13,765	29,242
Augmentation / diminution ressources spéciales		16,309	9,669
Dividendes versés	-	36,670	11,647
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement	-	34,126	- 31,220
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	-	101,850	303,603
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		1,820,239	2,123,842
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE		1,718,389	1,820,239

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

ANNUELS ARRETES AU 31/12/2010

NOTE N°I : PRINCIPES GENERAUX

Les états financiers consolidés du groupe BIAT sont établis conformément aux règles et aux principes comptables édictés par la loi n° 96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et par les normes comptables tunisiennes relatives notamment aux opérations spécifiques aux établissements bancaires, à la consolidation des états financiers et aux regroupements d'entreprises (NC 35, 36, 37, 38 et 39).

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

NOTE N°II : REGLES COMPTABLES APPLIQUEES POUR L'ARRETE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.

Les états financiers consolidés sont arrêtés au 31-12-2010 en appliquant les dispositions et les règles prévues notamment par la loi n° 2001-117 du 06/12/2001 complétant le code des sociétés commerciales et par les normes comptables relatives à la consolidation des états financiers et aux regroupements d'entreprises. Parmi ces règles, nous décrivons ci-après celles relatives au périmètre de consolidation, aux méthodes de consolidation, aux retraitements et éliminations, à la date de clôture, au traitement de l'impôt et à l'écart d'acquisition des titres.

II-1/ LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est composé de toutes les sociétés sur lesquelles la BIAT exerce directement ou indirectement par ses sociétés consolidées un contrôle exclusif et des sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

II-2/ LES METHODES DE CONSOLIDATION ADOPTEES

II-2-1/ La méthode de l'intégration globale :

Les sociétés qui sont contrôlées exclusivement par la Banque (dont le pourcentage de contrôle est supérieur à 40%) et les sociétés dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou des activités connexes sont consolidées par la méthode d'intégration globale.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation les éléments d'actif, de passif, de charges et de produits de chacune des sociétés consolidées, en indiquant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés et dans les résultats consolidés de l'exercice.

II-2-2/ La méthode de mise en équivalence :

Les sociétés dans lesquelles la BIAT exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. L'influence notable est présumée dès lors que l'entité qu'elle consolide détient 20 % au moins des droits de vote tout en ayant le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de la société détenue et sans, toutefois, exercer un contrôle sur ces politiques.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation la part du groupe de la Banque dans les capitaux propres y compris le résultat de l'exercice des sociétés mises en équivalence.

II-3/ LES RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes de comptabilisation et d'évaluation des sociétés sont effectués.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.

L'effet sur le bilan, le hors bilan et l'état de résultat consolidés des opérations internes au groupe est éliminé.

Les dividendes intra groupe, les provisions sur titres consolidés et les plus ou moins values provenant de cessions d'actifs entre les sociétés du groupe sont neutralisés en totalité.

II-4/ LA DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels qui sont arrêtés au 31 décembre 2010 pour l'ensemble des sociétés du groupe.

II-5/ LE TRAITEMENT DE L'IMPOT

La charge d'impôt sur les sociétés consolidées comprend l'impôt exigible des différentes sociétés corrigé par l'effet des impôts différés provenant des différences temporelles imputables aux décalages entre la date de constatation comptable et la date d'imposition fiscale.

II-6/ L'ECART D'ACQUISITION DES TITRES

Les écarts positifs constatés, lors de l'acquisition des titres consolidés, entre leur prix de revient et la quote-part dans les fonds propres nets sont portés à l'actif du bilan sous la rubrique Goodwill. Ces écarts ne sont pas affectés aux éléments du bilan et amortis en fonction des perspectives de retour sur investissement au moment de l'acquisition.

La durée d'amortissement qui est appliquée à partir de l'exercice 2002 est de vingt ans.

Le Goodwill négatif est constaté parmi les produits de l'exercice.

NOTE N°III: LES SOCIETES RETENUES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION.

En application des dispositions prévues par la loi n° 2001-117 du 06/12/2001 et des normes comptables tunisiennes, le périmètre de consolidation du groupe de la BIAT est composé comme suit :

III-1/ LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au courant de l'exercice 2010, le périmètre de consolidation du groupe BIAT se présente comme suit :

<i>Dénomination</i>	2010		2009	
	Taux de Contrôle	Taux d'Intérêt	Taux de Contrôle	Taux d'Intérêt
Banque Internationale Arabe de Tunisie – BIAT-	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
BIAT Capital	99.93%	99.93%	99.93%	99.93%
BIAT Assets Management	99.40%	99.40%	98.40%	98.40%
SICAR Avenir	98.07%	98.07%	97.79%	97.79%
Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement – CIAR-	100.00%	99.99%	100.00%	99.99%
SICAF BIAT	100.00%	99.99%	100.00%	99.93%
Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie – SOPIAT-	99.97%	99.97%	99.97%	99.94%
Société de Promotion Touristique – SALLOUM-	43.51%	43.50%	43.51%	43.50%
Organisation et Service Informatique –OSI-	100.00%	99.99%	100.00%	99.95%
Société la PROTECTRICE	84.75%	84.75%	83.75%	83.71%
Assurances BIAT	45.13%	44.36%	45.13%	44.31%
Société FAIZA	42.31%	42.31%	42.31%	42.29%
SICAV Opportunity	90.40%	90.40%	55.16%	55.14%
SICAV Trésor	6.25%	5.49%	5.37%	4.72%
SICAV Prospérité	34.92%	34.92%	35.33%	35.33%
Société Générale de Placement – SGP-	100.00%	99.99%	100.00%	99.93%
Société TAAMIR	100.00%	99.99%	100.00%	99.93%
Société d'Informatique et de Management – SIM-	100.00%	99.99%	100.00%	99.93%
Société Golf Sousse Monastir – GSM-	62.18%	57.14%	62.18%	57.13%
Société Palm Links Immobilière	50.00%	49.99%	50.00%	49.96%
Banque d'Affaires de Tunisie – BAT-	22.22%	22.22%	22.22%	22.22%
Société Tanit International – STI-	67.30%	67.30%	67.30%	67.30%
Société Tunisie Titrisation	76.80%	68.07%	76.80%	67.87%
Société de pôle de compétitivité de Monastir - El FEJJA-	59.98%	59.98%	59.98%	59.98%
SICAV PATRIMOINE Obligataire	2.95%	2.59%	6.98%	6.43%
Fonds commun de créances –FCC 1-	37.48%	27.75%	37.65%	30.97%
société tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels - STPI-	25.00%	25.00%	25.00%	25.00%
Fonds Commun de placement Epargne Actions – FCP -	35.85%	31.83%	57.67%	57.06%
Fonds commun de créances –FCC 2-	49.72%	40.44	48.52%	42.80
Société Touristique Sahara Palace –STSP-	100.00%	67.30%	100.00%	67.30%
Société de Promotion Touristique Mohamed V	83.33%	56.08%	83.33%	56.08%
Via mobile	25.68%	25.68%	25.68%	25.68%
Institut Tunis dauphine	35.00%	35.00%	35.00%	35.00%

III-2/ LES METHODES DE CONSOLIDATION

Dénomination	2010	2009
Banque Internationale Arabe de Tunisie – BIAT-	Intégration globale	Intégration globale
BIAT Capital	Intégration globale	Intégration globale
BIAT Assets Management	Intégration globale	Intégration globale
SICAR Avenir	Intégration globale	Intégration globale
Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement – CIAR-	Intégration globale	Intégration globale
SICAF BIAT	Intégration globale	Intégration globale
Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie – SOPIAT-	Intégration globale	Intégration globale
Société de Promotion Touristique – SALLOUM-	Intégration globale	Intégration globale
Organisation et Service Informatique –OSI-	Intégration globale	Intégration globale
Société la PROTECTRICE	Intégration globale	Intégration globale
Assurances BIAT	Intégration globale	Intégration globale
Société FAIZA	Intégration globale	Intégration globale
SICAV Opportunity	Intégration globale	Intégration globale
SICAV Trésor	Intégration globale	Intégration globale
SICAV Prosperity	Intégration globale	Intégration globale
Société Générale de Placement – SGP-	Intégration globale	Intégration globale
Société TAAMIR	Intégration globale	Intégration globale
Société d’Informatique et de Management – SIM-	Intégration globale	Intégration globale
Société Golf Sousse Monastir – GSM-	Intégration globale	Intégration globale
Société Palm Links Immobilière	Intégration globale	Intégration globale
Banque d’Affaires de Tunisie – BAT-	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Société Tanit International – STI-	Intégration globale	Intégration globale
Société Tunisie Titrisation	Intégration globale	Intégration globale
Société de pôle de compétitivité de Monastir - El FEJJA-	Intégration globale	Intégration globale
SICAV PATRIMOINE Obligataire	Intégration globale	Intégration globale
Fonds commun de créances –FCC 1-	Intégration globale	Intégration globale
société tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels - STPI-	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Fonds Commun de placement Epargne Actions – FCP -	Intégration globale	Intégration globale
Fonds commun de créances –FCC 2-	Intégration globale	Intégration globale
Société Touristique Sahara Palace –STSP-	Intégration globale	Intégration globale
Société de Promotion Touristique Mohamed V	Intégration globale	Intégration globale
Via mobile	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Institut Tunis dauphine	Mise en équivalence	Mise en équivalence

III-3/ LES PARTICIPATIONS DONT LE TAUX DE CONTROLE EST SUPERIEUR A 20 % ET NON RETENUES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Taux de Contrôle 2010	Taux de Contrôle 2009	Motifs d’exclusion du périmètre de consolidation
Société BLOW PACK	24.79%	24.79%	- Aucune influence notable n’est exercée par la BIAT, le contrôle quasi exclusif est assuré par un autre groupe. - La BIAT n’est pas un administrateur.

Société Tabarka Beach	37.39%	30.00%	Aucune influence notable n'est exercée par la BIAT, le contrôle quasi exclusif est assuré par un autre groupe
International Computer Système	30.00%	30.00%	- Aucune influence notable n'est exercée par la BIAT. - Société en liquidation judiciaire. - La BIAT n'est pas un administrateur.
Société Goûts et Saveurs	33.33%	33.33%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société SATS	25.56%	25.56%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société ENGINEERING CHEMICAL INDUSTRIES	22.34%	26.26%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société COFINE INDUSTRIE	23.33%	23.33%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société EL HOUDA INTERNATIONALE	48.42%	48.42%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société CALL MED	24.82%	24.82%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Carthago	22.12%	23.08	Détention provisoire dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société Dunes SA	44.00 %	44.00 %	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
INOPLAST	29.27%	37.07%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Le Privilège	44.19%	44.19%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
IMPRIMEDIA	34.25%	34.25%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
DINDOUX	26.07%	33.13%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
SOPRACO	47.91%	47.91%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
BI FOR DECIDE	49.00%	49.00%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
FINO	27.78%	27.78%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
FISH COMPANY	39.90%	39.90%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession

NOTE N°IV : LES ELEMENTS D'ACTIF DU BILAN

IV-1/ Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT

Le poste « Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT » qui s'élève au 31 Décembre 2010 à 272 838 mD, contre 146 219 mD à la clôture de l'exercice précédent, provient principalement de la BIAT à concurrence de 272 825 mD et de la Protectrice à concurrence de 8 mD.

IV-2/ Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers totalisent à la clôture de l'exercice 2010 un solde de 1 254 300 mD contre 1 439 671 mD au 31 Décembre 2009. Elles proviennent principalement de la BIAT à hauteur de 1 246 709 mD, de la SPT MED V à hauteur de 3 954 mD, de l'Assurance BIAT pour 2 231 mD et de la société Fejja à hauteur de 415 mD.

IV-3/ Créances nettes sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle qui s'élèvent au 31 Décembre 2010 à 3 978 240 mD contre 3 555 938 mD à la clôture de l'exercice précédent, proviennent essentiellement de la BIAT à concurrence de 3 929 892 mD, du Fonds commun de créances FCC 1 pour 18 827 mD et du Fonds commun de créances FCC 2 pour 27 741 mD.

IV-4/ Portefeuille titre commercial

Le volume du Portefeuille titre commercial qui est composé des titres de transaction et des titres de placement est passé d'une année à une autre de 1 258 493 mD à 1 226 629 mD répartis par catégorie de titres comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
Titres de transaction	625 476	721 804
Titres de placement	601 153	536 689
Total	1 226 629	1 258 493

Ces titres sont détaillés par société consolidée comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
<i>Titres de transaction</i>	625 476	721 804
BIAT	529 091	606 897
SICAV PROSPERITY	-	310
BIAT CAPITAL	2 180	2 180
ASSURANCE BIAT	45 202	38 466
SICAV TRESOR	41 988	64 745
SICAR AVENIR	3 095	2 376
SICAV OPPORTUNITY	224	363
BIAT ASSETS MANAGEMENT	973	1 489
TUNISIE TITRISATION	454	439
FCC 1	13	2 213
FCP	19	9
FCC 2	2 237	2 317
<i>Titres de placement</i>	601 153	536 689
BIAT	3 651	6 478
SICAV PROSPERITY	1 566	1 042
BIAT CAPITAL	106	204
ASSURANCE BIAT	10 442	4 058
SICAV TRESOR	563 630	510 905
SICAV OPPORTUNITY	841	1 329
SICAV PATRIMOINE	17 781	12 252
FCC1	2 153	-
FCP	956	421
STSP	27	-
TOTAL	1 226 629	1 258 493

IV-5/ Portefeuille titres d'investissement

Le total de ce poste qui est composé principalement des titres d'investissement, des titres de participation, des titres mis en équivalence et des fonds gérés est passé de 104 822 mD en Décembre 2009 à 123 484 mD en Décembre 2010.

Ces titres sont détaillés ci après :

IV-5-1/ Titres d'investissement

Les titres d'investissements s'élèvent au 31 Décembre 2010 à 5 811 mD contre 6 410 mD à la clôture de l'exercice précédent et proviennent totalement de la BIAT.

IV-5-2/ Titres de participation

Les titres de participation se détaillent comme suit :

	Valeur brute	Dividendes à recevoir	Provisions	Valeur nette au 31/12/2010	Valeur nette au 31/12/2009
BIAT	73 051	2 894	21 559	54 386	51 422
TAAMIR	591		348	243	243
PROTECTRICE	-			-	1000
SGP	1 752		408	1 344	1 359
FAIZA	400			400	400
BIAT CAPITAL	84			84	59
ASSURANCE BIAT	3 054			3 054	3 054
SICAR AVENIR	33 068		1 945	31 123	33 280
SICAV TRESOR	18 168			18 168	5 100
SICAF BIAT	22			22	22
SPTM V	505			505	
TOTAL	130 695	2 894	24 260	109 329	95 939

IV-5-3/ FONDS GERES

Les fonds gérés s'élèvent au 31 Décembre 2010 à 5 000 mD et proviennent totalement de la BIAT.

IV-5-4/ Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence se détaillent comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
Banque d'Affaires de Tunisie « BAT »	802	928
Société Tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels « STPI »	2 227	993
Société VIA MOBILE	190	190
Institut Tunis Dauphine	125	363
Total	3 344	2 474

IV-6/ Valeurs Immobilisées

Les valeurs immobilisées s'élèvent au 31 décembre 2010 à 235 448 mD contre 204 525 mD à la clôture de l'exercice précédent.

IV-6-1/ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles totalisant à la clôture de l'exercice 2010 un solde de 3 670 mD contre 3 139 mD au 31 Décembre 2009 se détaillant comme suit :

	2010			VALEURS NETTES 2009
	VALEURS BRUTES	AMORTISSEMENTS	VALEURS NETTES	
BIAT	16 300	12 771	3 529	3 004
SIM	1	1	-	-
PROTECTRICE	178	112	66	45
SGP	1	1	-	-
GSM	21	16	5	9
BIAT CAPITAL	109	109		
ASSURANCES BIAT	825	815	10	17
CIAR	5	5	-	-
SOPIAT	2	1	1	1
BIAT ASSETS MANAGEMENT	5	5	-	-
STI	87	86	1	1
EL FEJJA	12	4	8	12
STSP	50	-	50	50
Total	17 596	13 926	3 670	3 139

IV-6-2/ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se détaillent par société consolidée comme suit :

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs nettes 2010	Valeurs nettes 2009
Immobilisations corporelles en cours	76 309		76 309	39 290
Avances Immobilisations corporelles	2 023		2 023	1 507
Immobilisations corporelles	277 377	128 886	148 491	154 155
BIAT	197 273	101 671	95 602	100 339
SIM	1	1	-	-
OSI	149	149	-	1
PROTECTRICE	2 593	1 668	925	523
SALLOUM	6	6	0	0
GSM	19 883	6 599	13 284	13 751
BIAT CAPITAL	52	52	0	1
ASSURANCE BIAT	1 494	875	619	728
SICAR AVENIR	2	1	1	2
CIAR	135	80	55	54
SOPIAT	2 540	51	2 489	3 030
BIAT ASSETS MANAGEMENT	2	2	-	-
PALM LINKS IMMOBILIERE	18	13	5	9
STI	43 825	17 604	26 221	27 602
TUNISIE TITRISATION	2	1	1	-
EL FEJJA	274	100	174	144
STSP	7 952	0	7 952	7 952
STPM V	1 176	13	1 163	19
Total	355 709	128 886	226 823	194 952

IV-6-3/ Ecart d'acquisition des titres

Les écarts d'acquisition des titres se détaillent par société consolidée comme suit :

SOCIETES	VALEUR BRUTE 2009	VALEUR BRUTE 2010	CUMUL AMORTISSEMEN T 2009	CUMUL AMORTISSEMEN T 2010	VALEUR NETTE 2010
<u>Titres détenus par la BIAT</u>	8 121	8 121	2 637	3 528	4 593
SALLOUM	171	171	43	52	119
GSM	881	881	352	881	0
BIAT CAPITAL	16	16	6	7	9
ASSURANCE BIAT	86	86	33	37	49
SICAR AVENIR	95	95	24	29	66
SICAF BIAT	44	44	9	11	33
BAT	226	226	90	101	125
STI	6 541	6 541	2 071	2 398	4 143
STPI	12	12	2	3	9
SOPIAT	49	49	7	9	40
<u>Titres détenus par la SGP</u>	1 015	1 015	383	949	66
OSI	78	78	8	12	66
GSM	937	937	375	937	0
<u>Titres détenus par la SICAR AVENIR</u>	18	18	11	12	6
SICAF BIAT	18	18	11	12	6
<u>Titres détenus par la SICAF BIAT</u>	471	471	157	180	291
SIM	163	163	57	65	98
TAAMIR	131	131	46	52	79
PROTECTRICE	122	122	36	42	80
SGP	34	34	12	14	20
SOPIAT	21	21	6	7	14
Total Consolidé	9 624	9 624	3 189	4 670	4 954

IV-7/ Autres actifs

Les autres actifs du groupe BIAT totalisent au 31/12/2010 un solde de 192 963 mD contre 197 096 mD à la clôture de l'exercice précédent. La contribution de chaque société s'analyse comme suit :

SOCIETES	31/12/2010	31/12/2009
<i>Compte d'attente et de régularisation</i>	20 486	24 733
BIAT	14 560	19 971
ASSURANCE BIAT	4 441	3 508
PROTECTRICE	77	42
FAIZA	137	137
STI	-	25
SICAR AVENIR	-	623
AUTRES	1 271	427
<i>Créance pour dépôts auprès des cédantes</i>	266	215
ASSURANCE BIAT	266	215
<i>Créances nées d'opérations d'assurance</i>	9 637	12 286
ASSURANCE BIAT	9 637	12 286
<i>Part des réassureurs dans les provisions techniques</i>	10 408	9 380
ASSURANCE BIAT	10 408	9 380
<i>Autres actifs courants</i>	152 165	150 481
BIAT	125 353	117 204
TAAMIR	2 287	2 527
OSI	747	730
ASSURANCE BIAT	2 771	9 437
SALLOUM	3 768	3 768
SICAR AVENIR	558	546
SICAV TRESOR	457	335
FAIZA	321	321
GSM	1 052	834
PALM LINKS IMMOBILIERE	28	18
SOPIAT	653	82
STI	3 361	5 141
EL FEJJA	3 470	1 595
FCC 2	560	593
STSP	1 451	1 670
SPTM V	3 066	2 780
BIAT CAPITAL	2 263	959
AUTRES		1 942
Total Consolidé	192 963	197 096

Ainsi, le total du bilan a enregistré entre décembre 2009 et décembre 2010 un accroissement de 377 138 mD ou 5,46 % en passant de 6 906 764 mD à 7 283 902 mD.

NOTE V : LES ELEMENTS DE PASSIF DU BILAN**V-1/ Banque centrale CCP et TGT**

Le poste «Banque centrale, CCP, et TGT » qui s'élève au 31 Décembre 2010 à 2 097 mD contre 1 916 mD à la clôture de l'exercice précédent provient exclusivement de la BIAT.

V-2/ Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le poste «Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » totalise au 31 Décembre 2010 un solde de 93 707 mD contre 106 632 mD à la même date de l'exercice précédent. Il provient principalement de la BIAT à hauteur de 91 253 mD et de la STI à hauteur de 1 848 mD.

V-3/ Dépôts et avoirs de la clientèle

Le poste «Dépôts et avoirs de la clientèle » totalise au 31 Décembre 2010 un solde de 5 414 062 mD contre 5 213 156 mD à la même date de l'exercice précédent.

Il provient exclusivement de la BIAT.

V-4/ Emprunts et ressources spéciales

Le poste «Emprunts et ressources spéciales » totalise au 31 Décembre 2010 un solde de 152 898 mD contre 145 535 mD à l'issue de l'exercice précédent. Il provient de la BIAT à concurrence de 143 981 mD ,de la SICAR Avenir à hauteur de 2 370 mD, de la SPT MED V à hauteur de 6 500 mD et de la STSP à hauteur de 47 mD.

V-5/ Autres passifs

Les autres passifs du groupe BIAT totalisent au 31 décembre 2010 un solde de 281 800 mD contre 228 850 mD à la clôture de l'exercice précédent. La contribution de chaque société s'analyse comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
<i>Provisions pour risque et charges</i>	36 825	29 461
BIAT	32 396	22 952
OSI	1 003	996
TAAMIR	145	137
FAIZA	147	137
GSM	889	889
SICAR AVENIR	430	373
ASSURANCE BIAT	250	150
STI	1 498	3 726
AUTRES	67	101
<i>Provisions techniques</i>	88 742	68 609
ASSURANCE BIAT	88 742	68 609
<i>Dettes pour dépôts reçus des cessionnaires</i>	5 912	4 771
ASSURANCE BIAT	5 912	4 771
<i>Dettes nées d'opérations d'assurances</i>	5 132	7 379
ASSURANCE BIAT	5 132	7 379
<i>Compte d'attente & de régularisation</i>	72 268	69 572
BIAT	70 170	67 234
FCC 1	216	215
FCC 2	315	252
EL FEJJA	124	320
SICAR AVENIR	177	93
PALM LINKS IMMOBILIERE	1	4
OSI	10	5
CIAR	2	5
BIAT CAPITAL	235	132
SICAV TRESOR	14	4
TAAMIR	5	5
TUNISIE TITRISATION	12	11
STI	655	1 247
SOPIAT	223	2
AUTRES	109	43
<i>Autres passifs courants</i>	72 921	49 058
BIAT	62 917	33 249
AUTRES	10 004	15 809
Total Consolidé	281 800	228 850

NOTE VI : LES INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent par société consolidée comme suit :

	PART DES MINORITAIRES DANS LES RESERVES CONSOLIDEES		PART DES MINORITAIRES DANS LES RESULTATS CONSOLIDES	
	2010	2009	2010	2009
PROTECTRICE	68	87	357	-265
SALLOUM	2 142	2 153	-7	-11
SGP	-	1	-	-
SICAV Prosperity	1 062	962	26	32
Ste FAIZA	398	399	-	-1
GSM	-1 181	-466	-666	-362
BIAT CAPITAL	2	2	1	0
ASSURANCE BIAT	6 942	6 551	1 261	-278
SICAV Trésor	698 287	599 771	27 620	24 332
SICAR Avenir	491	496	-3	8
SOPIAT	1	1	0	0
SICAV Opportunity	107	726	1	24
BIAT Assets Management	3	9	3	-11
SICAF BIAT	-	1	0	0
PALM LINKS IMMOBILIERE	171	173	-9	-7
STI	10 418	12 704	-1 756	-2 638
TUNISIE TITRISATION	124	119	35	-47
EL FEJJA	6 005	6 003	-	-118
SICAV PATRIMOINE	17 578	10 169	683	485
FCC 1	12 325	15 123	65	841
Fond commun de placement	599	177	13	5
FCC 2	14 682	16 829	-5	1 015
STSP	0	0	-303	-
STPM V	2 000	2 000	-619	-50
TOTAL	772 224	673 990	26 697	22 954

NOTE VII : LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Les capitaux propres consolidés sont passés de 513 731 mD au 31 décembre 2009 à 540 417 mD au 31 Décembre 2010.

Ils sont détaillés comme suit :

NOTE VII - 1 : LES RESERVES CONSOLIDEES

Les réserves consolidées se détaillent au 31 décembre 2010 et 2009, par société consolidée comme suit :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
BIAT	306 663	272 102
SIM	3	-43
OSI	-199	-179
TAAMIR	226	100
LA PROTECTRICE	1 570	1 656
SALLOUM	-125	-107
SGP	2 493	2 194
SICAV PROSPERITY	9	4
FAIZA	-249	-249
GSM	-4 855	-2 723
BIAT CAPITAL	649	250
ASSURANCE BIAT	1 704	1 254
SICAV TRESOR	433	-6
SICAR AVENIR	317	-580
CIAR	637	868
SOPIAT	147	-228
SICAV OPPORTINUTY	36	-7
BIAT ASSETS MANAGEMENT	1 003	836
SICAF BIAT	2 796	2 192
PALM LINKS IMMOBILIERE	61	61
BAT	74	78
STI	-2 390	2 167
TUNISIE TITRISATION	97	51
EL FEJJA	3	-
SICAV PATRIMOINE	81	97
FCC 1	156	115
STPI	-2	4
FCP	48	31
FCC 2	195	109
I T D	-236	-
TOTAL	311 345	280 046

Société consolidé	Méthode	Capital	Réserves	Elimination Titres	Ajustement EA Positif	Amort EA	Dividendes	Provisions	Plus value interne	Impôts différés et autres	Part des minoritaires	Total
BIAT	Mère	0	287 183	0	0	0	0	19 635	-73	-82	0	306 663
SIM	IG	823	-348	-578	163	-57	0	0		0	0	3
OSI	IG	20	-272	-24	78	-8	0	0	-3	9	0	-199
Taamir	IG	5 088	-379	-4 656	131	-46	0	18	0	70	0	226
Protectrice	IG	40	407	-906	122	-36	2 012	0		0	-68	1 570
SPTS	IG	4 000	-209	-1 903	171	-43	0	0		0	-2 142	-125
SGP	IG	9 041	676	-9 802	34	-12	904	1 652		0	0	2 493
Sicav Prosperity	IG	1 632	0	-579	0	0	17	0		0	-1 062	9
Ste Faiza	IG	1 280	-590	-542	0	0	0	0		0	-398	-249
Golf Sousse Monastir	IG	6 500	-8 492	-4 134	1 818	-1 727	0	0		0	1 181	-4 855
Biat Capital "FPG"	IG	3 000	160	-2 998	16	-6	480	0		0	-2	649
Assurances Biat	IG	10 000	2 614	-4 608	86	-33	587	0		0	-6 942	1 704
Sicav Tresor	IG	744 707	292	-48 281	0	0	2 001	0		0	-698 286	433
Sicar Avenir	IG	26 150	259	-25 753	95	-24	1 012	0	-931	0	-491	317
CIAR	IG	1 000	294	-1 017	0	0	360	0		0	0	637
SOPIAT	IG	5 000	11	-5 016	70	-13	140	0	-63	19	-1	147
Sicav Opportunity	IG	1 111	0	-993	0	0	25	0		0	-107	36
Biat Assets Management	IG	500	79	-497	0	0	925	0		0	-3	1 003
Sicaf Biat	IG	19 000	174	-19 000	61	-19	1 406	1 174		0	0	2 796
Palm Links Immobilière	IG	200	142	-110	0	0	0	0		0	-171	61
Banque d'Affaire de Tunisie	ME	0	939	-1 000	226	-90		0		0	0	74
S.T.I	IG	60 000	-31 233	-28 300	6 540	-2 071	0	1 000		2 091	-10 418	-2 390
Tunisie Titrisation	IG	500	25	-384	0	0	80	0		0	-124	97
Société Elfejja	IG	15 000	5	-8 997	0	0	0	0		0	-6 005	3
Sicav Patrimoine Obligataire	IG	18 113	0	-535	0	0	81	0		0	-17 578	81
FCC BIAT CREDIMMO 1	IG	19 065	561	-7 144	0	0	0	0		0	-12 325	156
STPI	ME	0	988	-1 000	12	-2		0		0	0	-2
FCP	IG	935	0	-293	0	0	5	0		0	-599	48
FCC BIAT CREDIMMO 2	IG	28 634	479	-14 236	0	0	0	0		0	-14 682	195
Société Touristique Sahara Palace	IG	8 000	0	-8 000	0	0	0	0		0	0	0
Société de Promotion Touristique Mohamed V	IG	12 000	0	-10 000	0	0	0	0		0	-2 000	0
Institut Tunis Dauphine	ME	0	193	-438	0	0		0		8	0	-236
Société VIA MOBILE	ME	0	190	-190	0	0		0		0	0	0
TOTAL CONSOLIDE		1 001 339	254 150	-211 912	9 624	-4 189	10 034	23 478	-1 070	2 115	-772 224	311 345

La contribution de la BIAT dans les réserves consolidées du Groupe s'élève au 31 décembre 2010 à 98.49 %.

Ces réserves se présentent par méthode de consolidation comme suit :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Société Mère : BIAT	306 663	272 101
Sociétés consolidées par intégration globale	4 846	7 863
Sociétés consolidées par mise en équivalence	-164	82
TOTAL	311 345	280 046

La contribution du secteur financier, y compris la BIAT dans les réserves consolidées du Groupe s'élève au 31 décembre 2010 à 102.45 %

Ces réserves se présentent par secteur d'activité comme suit :

SECTEUR D'ACTIVITE	31/12/2010	%	31/12/2009	%
<i>Secteur financier</i>	318 961	102.45%	281 243	100.43%
Banques	306 738	98.52%	272 179	97.19%
Assurances	3 273	1.05%	2 910	1.04%
OPCVM	558	0.18%	88	0.03%
Stes d'investissement	3 114	1.00%	1 612	0.58%
Fonds commun de créances	351	0.11%	224	0.08%
Gestion et intermédiation en bourse	4 290	1.38%	3 362	1.20%
Stes de recouvrement	637	0.20%	868	0.31%
<i>Secteur du tourisme</i>	-7 183	-2.31%	-495	-0.18%
<i>Secteur immobilier</i>	-		-480	-0.17%
<i>Secteur de service</i>	-433	-0.14%	-222	-0.08%
Total	311 345	100%	280 046	100%

NOTE VII - 2 : RESULTAT CONSOLIDE

La contribution de chaque société consolidée dans le résultat consolidé du groupe s'analyse entre 2010 et 2009 comme suit :

Société consolidée	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Société Mère : BIAT	65 163	65 991
SIM	-11	-10
OSI	-36	-45
TAAMIR	-276	9
PROTECTRICE	-2 383	-206
SALLOUM	-15	-15
SGP	250	42
SICAV PROSPERITY	17	16
FAIZA	-	-
GSM	-234	-645
BIAT CAPITAL	668	313
ASSURANCE BIAT	-1 509	735
SICAV TRESOR	-714	1 331
SICAR AVENIR	-723	404
CIAR	715	362
SOPIAT	-34	297
SICAV OPPORTUNITY	24	30
BIAT ASSETS MANAGEMENT	-697	-213
SICAF BIAT	-65	1
PALM LINKS IMMOBILIERE	-18	-8
BAT	-103	49
STI	-2 965	-5 713
TUNISIE TITRISATION	-145	-15
EL FEJJA	-269	-177
SICAV PATRIMOINE	50	34
FCC1	712	377
STPI	1 239	-1
FCP	9	7
FCC2	1 185	760
STSP	-481	0
STPM V	-205	50
INSTITUT DAUPHINE	-77	-75
TOTAL	<u>59 072</u>	<u>63 685</u>

Filiale	METH CONSO	Résultat social	IG Réciproques	Retraitement provisions	Retraitement dividendes	Retraitement + value interne	Résultat des stes mises en équivalence	IMPOTS DIFFERES	EA NEGATIF	AMORT EA POSITIF	Part des minoritaires dans le résultat consolidé	Résultat consolidé
BIAT	MERE	64 739	6 237	1 541	- 6 170	-	-	- 1 184	-	-	-	65 163
SIM	IG	16	0	-	- 19	-	-	-	-	- 8	- 0	- 11
OSI	IG	- 8	- 27	-	- 0	-	-	2	-	- 4	0	- 36
TAAMIR	IG	- 363	24	-	- 60	-	-	129	-	- 7	0	- 276
PROTECTRICE	IG	2 340	- 4 191	-	- 168	-	-	-	-	- 6	- 357	- 2 383
SALLOUM	IG	- 12	0	-	- 1	-	-	-	-	- 9	7	- 15
SGP	IG	1 167	- 8	-	- 907	-	-	-	-	- 2	- 0	250
PROSPERITY	IG	40	4	-	- 1	-	-	-	-	-	- 26	17
FAIZA	IG	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	0	- 0
G S M	IG	- 1 554	745	-	-	-	-	-	-	- 91	666	- 234
FPG	IG	724	- 32	-	- 22	-	-	-	-	- 1	- 1	668
ASS BIAT	IG	2 267	- 2 146	-	- 365	-	-	-	-	- 4	- 1 261	- 1 509
TRESOR	IG	29 224	- 2 281	-	- 37	-	-	-	-	-	- 27 619	- 714
AVENIR	IG	10	- 275	-	- 300	- 155	-	-	-	- 5	3	- 723
CIAR	IG	673	42	-	-	-	-	-	-	-	- 0	715
SOPIAT	IG	196	- 14	-	- 44	- 213	-	45	-	- 4	- 0	- 34
OPPORTUNITY	IG	15	10	-	-	-	-	-	-	-	- 1	24
ASSET	IG	569	- 1 248	-	- 18	-	-	-	4	-	- 3	- 697
SICAF_BIAT	IG	1 815	- 65	-	- 1 812	-	-	-	-	- 3	- 0	- 65
Links	IG	- 26	0	-	- 9	-	-	8	-	-	9	- 18
BAT	MEQ	-	-	-	-	-	- 91	-	-	- 11	-	- 102
S T I	IG	- 4 565	1 018	-	- 42	-	-	- 804	-	- 327	1 756	- 2 965
TN TIT	IG	108	- 213	-	- 5	-	-	-	-	-	- 35	- 145
FEJJA	IG	-	- 269	-	-	-	-	-	-	-	-	- 269
SICAV OBLIGATAIRE	IG	701	84	-	- 52	-	-	-	-	-	- 683	50
Fonds commun1	IG	89	688	-	-	-	-	-	-	-	- 65	712
STPI	MEQ	-	-	-	-	-	1 239	-	-	-	-	1 239
FCP	IG	20	2	-	-	-	-	-	-	-	- 13	9
Fonds commun2	IG	- 9	1 188	-	-	-	-	-	-	-	5	1 185
STSP	IG	- 1 323	142	-	-	-	-	397	-	-	303	- 481
SPTM	IG	- 2 012	586	-	-	-	-	604	-	-	619	- 205
INSTITUT TUNIS DAUPHINE	MEQ	-	-	-	-	-	- 76	-	-	-	-	- 76
TOTAL CONSOLIDE		94 840	-	1 541	- 10 034	- 369	1 072	- 803	4	- 481	- 26 697	59 072

Ces résultats se présentent par méthode de consolidation comme suit :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Société Mère : BIAT	65 163	65 991
Sociétés consolidées par intégration globale	-7 152	-2 279
Sociétés consolidées par mise en équivalence	1 061	-27
TOTAL	59 072	63 685

La contribution des résultats consolidés par secteur d'activité se présente comme suit :

SECTEUR D'ACTIVITE	31/12/2010	%	31/12/2009	%
<i>Secteur financier</i>	62 454	105.73%	70 018	109.94%
Banques	65 060	110,14%	66 040	103.70 %
Assurances	-3 892	-6,59%	529	0.83 %
OPCVM	-623	-1,05%	1 411	2.22 %
Stes d'investissement	-788	-1,33%	405	0.64 %
Fonds commun des créances	1 897	3,21%	1 137	1.79 %
Gestion et intermédiation en bourse	85	0,14%	134	0.21 %
Stes de recouvrement	715	1,21%	362	0.57 %
<i>Secteur tourisme</i>	-3 902	-6.61%	-6 316	-9,92
<i>Secteur immobilier</i>	643	1.09%	113	0,18
<i>Secteur de service</i>	-123	-0.21%	-130	-0,20
Total	59 072	100%	63 685	100%

CONTRIBUTION DES SOCIETES CONSOLIDEES PAR MISE EN EQUIVALENCE DANS LES CAPITAUX PROPRES :

- PART DANS LES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE :

NOM DE LA SOCIETE	% D'INTERET		PART DU GROUPE DANS LES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE	
	2010	2009	2010	2009
Banque d'Affaires de Tunisie « BAT »	22.22%	22.22%	-61	-130
Société Tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels « STPI »	25.00%	25.00%	-12	-7
INSTITUT TUNIS DAUPHINE	35.00%	35.00%	-245	-
TOTAL 1			-318	-137
Ajustement des réserves consolidées par les traitements des écarts d'acquisitions et des dividendes			154	220
TOTAL 2			-164	82

- PART DANS LE RESULTAT

NOM DE LA SOCIETE	% D'INTERET		PART DU GROUPE DANS LE RESULTAT DE L'EXERCICE	
	2010	2009	2010	2009
Banque d'Affaires de Tunisie « BAT »	22.22%	22.22%	-91	59
Société Tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels « STPI »	25.00%	25.00%	1 239	-
Institut Tunis DAUPHINE	35.00%	35.00%	-76	-75
TOTAL 1			1 072	-16
Amortissement des écarts d'acquisition et effet d'impôt y relatif			-11	-11
TOTAL 2			1 061	-27

NOTE IIX : LES ELEMENTS DE L'ETAT DE RESULTAT**IIX -1/ Intérêts et revenus assimilés**

Le poste «Intérêts et revenus assimilés» qui s'élève au 31 Décembre 2010 à 288 674 mD contre 265 240 mD à l'issue de l'exercice précédent, provient principalement de la BIAT comme l'indique le tableau suivant :

	SOCIAL	INCIDENCE DES RETRAITEMENTS INTRA GROUPE	TOTAL CONSOLIDE AU 31 12 2010	TOTAL CONSOLIDE AU 31 12 2009
BIAT	285 947	-1 295	284 652	260 285
PROTECTRICE	13	-13	-	-
BIAT CAPITAL	47	-22	25	-
ASSURANCE BIAT	478	-442	36	1
CIAR	125	-14	111	105
FCC 1	1 547	-1	1 546	2 048
FCC 2	2 304		2 304	2 800
SOPIAT	62	-62	-	-
SICAF BIAT	2	-2	-	-
Total	290 525	-1 851	288 674	265 240

IIX -2/ Commissions (en produits)

Le poste «Commissions en produits» se subdivise entre les commissions sur opérations d'assurances et les commissions sur opérations bancaires.

Le poste «Commissions (en produits) sur opérations d'assurance» qui s'élève au 31 Décembre 2010 à 40 176 mD contre 34 014 mD à la même date de l'exercice précédent, provient exclusivement de l'Assurance BIAT.

Les commissions sur opérations bancaires se détaillent par société comme suit :

	SOCIAL	INCIDENCE DES RETRAITEMENTS INTRA GROUPE	TOTAL CONSOLIDE	
			2010	2009
BIAT	62 947	-3 260	59 687	51 815
PROTECTRICE	5 763	-4 188	1 575	1 503
BIAT CAPITAL	1 761	-2	1 759	584
TOTAL	70 471	-7 450	63 021	53 902

IIX -3/ Gains sur portefeuille titre commercial

Ces gains se détaillent par société comme suit :

SOCIETE	SOCIAL AU 31/12/2010	INCIDENCE DES RETRAITEMENTS INTRA GROUPE	TOTAL CONSOLIDE	
			2010	2009
BIAT	68 182	-635	67 547	62 670
TAAMIR	38	-38	0	0
SGP	4	-	4	0
SICAV PROSPERITY	59	-3	56	62
BIAT CAPITAL	150	-	150	150
ASSURANCE BIAT	3 160	-324	2 836	2 760
SICAV TRESOR	33 778	-5 640	28 138	25 920
SICAR AVENIR	668	-244	424	591
SICAV OPPORTUNITY	40	-3	37	66
BIAT ASSETS MANAGEMENTS	85	-	85	101
SICAF BIAT	70	-63	7	23
STI	283	-185	98	199
TUNISIE TITRISATION	31	-	31	32
SICAV PATRIMOINE	838	-59	779	555
FCC 1	118	-	118	125
FCP	23	-	23	13
FCC 2	58	-	58	125
EL FEJJA	349	-344	5	1
TOTAL	107 934	-7 538	100 396	93 394

IIX -4/ Revenus du portefeuille d'investissement

Ces revenus se détaillent par société comme suit :

SOCIETE	SOCIAL AU 31/12/2010	INCIDENCE DES RETRAITEMENTS INTRA GROUPE	TOTAL CONSOLIDE	
			2010	2009
BIAT	10 235	-6 519	3 716	580
SIM	19	-19	-	-
TAAMIR	60	-60	-	-
PROTECTRICE	121	-119	2	-
SGP	972	-916	56	19
ASSURANCE BIAT	409	-409	-	-
SICAR AVENIR	887	-60	827	585
SOPIAT	45	-44	1	2
BIAT ASSETS MANAGEMENTS	17	-17	-	-
SICAF BIAT	1 814	-1 813	1	1
PALM LINKS IMMOBILIERE	9	-9	-	-
TUNISIE TITRISATION	5	-5	-	-
AUTRES	212	-43	169	983
TOTAL	14 805	-10 034	4 771	2 170

IIX -5/ Intérêts encourus et charges assimilées

Le poste «Intérêts encourus et charges assimilées» qui s'élève au 31 Décembre 2010 à 115 564 mD contre 115 746 mD à l'issue de l'exercice précédent, provient principalement de la BIAT comme l'indique le tableau suivant :

SOCIETE	SOCIAL	INCIDENCE DES RETRAITEMENTS INTRA GROUPE	TOTAL CONSOLIDE
BIAT	119 201	-6 284	112 917
SGP	1	-	1
GSM	820	-738	82
ASSURANCE BIAT	145	-	145
STI	1 455	-1 168	287
FCC 1	1 314	-502	812
FCC 2	1 872	-917	955
FEJJA	363	-	363
AUTRES	11	-9	2
TOTAL	125 182	-9 618	115 564

IIX -6/ Sinistres payés sur opérations d'assurances

Le poste «Sinistres payés sur opérations d'assurances» qui s'élève au 31 Décembre 2010 à 19 180 mD contre 15 845 mD à la même date de l'exercice précédent, provient exclusivement de l'ASSURANCE BIAT.

IIX -7/ Commissions encourues

Le poste «Commissions encourues sur opérations bancaires» qui s'élève au 31 Décembre 2010 à 4 890 mD contre 4 076 mD à l'issue de l'exercice précédent, provient principalement de la BIAT à concurrence de 4.154 mD et de l'ASSURANCE BIAT à concurrence de 631mD.

IIX -8/ Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Ces dotations aux provisions se détaillent par société comme suit :

SOCIETE	31/12/2010	31/12/2009
BIAT	-47 784	-36 792
TAAMIR	-395	43
PROTECTRICE	48	4
ASSURANCE BIAT	-15 124	-14 217
SICAR AVENIR	431	406
CIAR	1 705	1 199
SOPIAT	-8	-
STI	475	-995
EL FEJJA	-	32
TUNISIE TITRISATION	-1	-
FCC 1	-51	-49
FCC2	52	-
TOTAL	-60 652	-50 369

IIX -9/ Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ces dotations aux provisions se détaillent par société comme suit :

SOCIETE	31/12/2010	31/12/2009
BIAT	6 682	3 857
SIM	-	-2
SGP	258	39
BIAT CAPITAL	16	159
SICAR AVENIR	-1 292	-778
CIAR	78	20
BIAT ASSETS MANAGEMENT	3	-
SICAF BIAT	-12	42
STI	2 499	476
FCC1	48	30
TOTAL	8 280	3 843

IIX -10/ Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se détaillent par société comme suit :

SOCIETE	TOTAL CONSOLIDE	
	2010	2009
BIAT	3 153	2 649
OSI	2	3
TAAMIR	56	120
GSM	701	553
BIAT CAPITAL	-	-
SICAR AVENIR	31	19
PALM LINKS IMMOBILIERE	-	1
SOPIAT	2 244	2 660
BIAT ASSETS MANagements	4	3
STI	2 925	25 514
TUNISIE TITRISATION	-	-
AUTRES	7	17
TOTAL	9 123	31 538

IIX -11/ Frais de personnel

Les frais de personnel se détaillent par société comme suit :

SOCIETE	31/12/2010	31/12/2009
BIAT	113 962	103 543
OSI	-	6
TAAMIR	-	5
PROTECTRICE	1 418	1 023
SGP	8	8
SALLOUM	8	15
GSM	558	534
BIAT CAPITAL	578	431
ASSURANCE BIAT	2 979	2 251
SICAR AVENIR	188	36
CIAR	523	486
SOPIAT	97	144
BIAT ASSETS MANAGEMENT	499	392
SICAF BIAT	11	18
PALM LINKS IMMOBILIÈRE	14	1
STI	3 051	8 933
TUNISIE TITRISATION	65	46
EL FEJJA	451	56
TOTAL	124 410	117 928

IIX -12/ Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation se détaillent par société comme suit :

SOCIETE	SOCIAL	INCIDENCE DES RETRAITEMENTS INTRA GROUPE	TOTAL CONSOLIDE	
			2010	2009
BIAT	36 206	-46	36 160	30 634
OSI	36		36	38
TAAMIR	120	-60	60	144
PROTECTRICE	982	-2	980	880
GSM	366		366	349
ASSURANCE BIAT	3 632	-4	3 628	3 005
SICAV TRESOR	4 554	-3 152	1 402	1 220
SICAR AVENIR	955	-40	915	227
CIAR	329	-49	280	252
SOPIAT	1 951	-47	1 904	2 172
PALM LINKS IMMOBILIÈRE	17		17	5
STI	3 817	-121	3 696	19 807
TUNISIE TITRISATION	28	-2	26	77
SICAV OBLIGATAIRE	136	-90	46	36
FCC 1	233	-186	47	57
AUTRES	353	-391	-38	357
TOTAL	53 717	-4 190	49 527	59 259

IX -13/ Dotations aux amortissements

Ces dotations aux amortissements se détaillent par société comme suit :

Société	31/12/2010	31/12/2009
BIAT	15 406	14 900
PROTECTRICE	139	219
GSM	503	598
BIAT CAPITAL	1	1
ASSURANCE BIAT	417	326
CIAR	13	9
SOPIAT	21	21
BIAT ASSETS MANAGEMENT	-	1
PALM LINKS IMMOBILIÈRE	4	5
STI	887	3 878
STSP	1 324	-
SPTM MED V	1 306	-
AMORTISSEMENTS ECARTS D'ACQUISITION	481	481
Autres	40	29
TOTAL	20 542	20 468

IX -14/ Impôts sur les Sociétés

Les impôts sur les sociétés se détaillent par société comme suit :

SOCIETE	TOTAL CONSOLIDE	
	2010	2009
BIAT	27 950	11 107
OSI	-2	-1
PROTECTRICE	1057	-163
ASSURANCE BIAT	1189	386
CIAR	366	221
BIAT ASSETS MANAGEMENT	253	-93
SICAR AVENIR	1	80
TUNISIE TITRISATION	49	-28
SOPIAT	28	23
STI	806	-15
SICAF BIAT	9	19
AUTRES	-791	-13
TOTAL	30 915	11 523

***RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010***

***Mesdames, Messieurs les actionnaires de
La Banque Internationale Arabe de Tunisie BIAT***

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 28 Mai 2010, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du Groupe « Banque Internationale Arabe de Tunisie - BIAT » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 7.283.902 mD et un résultat consolidé bénéficiaire de 59.072 mD, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe « Banque Internationale Arabe de Tunisie - BIAT », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2010, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe de la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) au décembre 2010 ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés telle que exprimée ci-dessus.

Tunis, le 30 mai 2011

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

Ahmed BELAIFA

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF